

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017 soit 4,16 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

### Vie des sociétés

7177259901 - VS  
**LES JURISTES ASSOCIÉS DE L'OUEST**  
Société d'Avocats  
4, rue de la Prunelle  
22190 PLÉRIN

#### LABBE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 15 750 euros  
Siège social : 13, rue Jean Perrin  
22190 PLÉRIN  
RCS Saint-Brieuc 348 009 283

#### AVIS

Par décisions collectives unanimes des associés en date du 14 mars 2018, les associés ont :

- pris acte de la démission de Mme Arlette LABBE née LEMOINE de ses fonctions de Président à compter du 14 mars 2018 et désigné à compter du même jour en qualité de nouveau Président, la société FINANCIERE XBC, Société par actions simplifiée sise à Plérin 22190 - 16, rue de la Ville Brouté, immatriculée au RCS de Saint-Brieuc sous le numéro 791 077 233, représentée par M. Xavier BOURGOIS son Président.

- désigné en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire et Suppléant, respectivement : le cabinet GUILLAUME LECAM, sis 1, rue du Lavoisier, 22550 Sévignac et le cabinet FITECO, sis Parc Technopole, Rue Albert Einstein, 53810 Changé, représentée par Mme Magali COSQUER.

Pour avis  
La Présidence.

7177408101

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mars 2018, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.  
Dénomination : SG2  
Siège social : La Bardelais, 22980 Plélan-le-Petit.

Objet : la Société a pour objet la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital : 1 000 euros en numéraire.  
Parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.  
Gérance : Sébastien GAUVIN demeurant à Plélan-le-Petit (22980), La Bardelais ; Stéphanie GAUVIN demeurant à Plélan-le-Petit (22980), La Bardelais.  
Immatriculation : R.C.S. Saint-Malo.  
Pour avis  
La Gérance.

7177612801 - VS

#### MANU GROULT

Société Civile  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 7, rue de la Ville Arais  
22100 LANVALLAY  
RCS Saint-Malo 810 533 166

#### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 novembre 2017, il a été décidé de transférer le siège social de Lanvallay (22100), 7, rue de la Ville Arais à Taden (22100), La Hallerais, à compter de ce jour.  
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis

7177437901 - VS

#### SCI MICOLI

Société civile immobilière  
Au capital de 230 000 euros  
Siège social :  
Rue du Tivano, ZA les Alleux  
22100 TADEN  
RCS Saint-Malo 447 813 031

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant décision collective des associés en date du 1er mars 2018, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Michel DAUGAN, 12, avenue de l'Aublette, 22100 Quévert, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Quévert (22100), 12, avenue de l'Aublette, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Malo.

Mention sera faite au RCS : Saint-Malo.

Pour avis

7177438001 - VS

#### LES JURISTES ASSOCIÉS DE L'OUEST

Société d'Avocats  
4, rue de la Prunelle  
22190 PLÉRIN

#### EDYA

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : Le Douétil  
22550 RUCA

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ruca (22) du 5 avril 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.  
Dénomination sociale : EDYA  
Siège social : Le Douétil, 22550 Ruca.  
Objet social : « la propriété, par voie d'acquisition ou autrement, et la gestion, notamment sous toute forme de location, de tous immeubles et biens ou droits immobiliers ; la prise de participation minoritaire ou majoritaire sous forme d'achat, d'apport, de souscription ou autrement dans toutes les sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, quelle qu'en soit la forme juridique ou l'objet ; la gestion de ces participations... ».

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.  
Gérance :  
- M. Guillaume ALNOT demeurant Le Douétil, 22550 Ruca.  
- Mme Marion ALNOT née BALLOUARD demeurant Le Douétil, 22550 Ruca.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis  
La Gérance.

7177571101 - VS

#### EARL DU PONT COLLEU

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
Au capital de 73 264 euros  
Siège social : « Le Pont Calleu »  
22230 ILLIFAUT  
RCS Saint-Brieuc 317 325 637

#### MODIFICATION D'EARL

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 janvier 2018 a décidé des modifications suivantes à compter du 31 janvier 2018 :

- Cessation des fonctions de gérant de M. Bernard JOSSE.  
- Réduction du capital social à 73 264 euros.

Le Gérant

7177590101 - VS

#### SOMADIS

Société à responsabilité limitée  
Transformée  
en société par actions simplifiée  
Au capital de 586 000 euros  
Siège social : Route de Saint-Cast  
22550 MATIGNON  
RCS Saint-Malo 345 325 591

#### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 30 mars 2018, l'Associée unique de la société, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui réintégreront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 586 000 euros désormais divisé en 58 600 actions de 10 euros de valeur nominale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : toutes les cessions d'actions sont soumises à agrément donné par la majorité en nombre d'associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Direction :  
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Florence LAIGO.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Société HOLDING LAIGO, 15, rue de Diane, 22240 Plurien, RCS Saint-Brieuc 449 501 089, en qualité de président.

Commissaire aux comptes titulaire confirmé dans ses fonctions : Société FIDAUDIT, SA, 41, rue du capitaine Guyonmer, 92400 Courbevoie, RCS Nanterre 334 301 488.

Pour avis  
La Gérance.

7177446801 - VS

**Me Anne LAUBÉ  
et Me Pierre LHOMME**  
Notaires  
14, rue de Dinan  
22350 CAULNES

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Pierre LHOMME, notaire à Caulnes, le 26 mars 2018, enregistré au SIE de Saint-Brieuc, le 5 avril 2018, dossier 2018 N 659,

La société dénommée SARL GUIHAIRE, société à responsabilité limitée, au capital de 8 000 euros, dont le siège social est à Mégrit (22270), France, Le bourg, identifiée sous le numéro Siren 495098865 et immatriculée au RCS de Saint-Malo a cédé au profit de : Mme Tatiana, Nadège, Sylvie SUBLIN, demeurant à Mégrit (22270), 4, Les Vaux Morans. Née à Coutances (50), le 21 août 1989.

Un fonds de commerce d'Alimentation générale - Gaz - Journaux - Dépôt de pain - Vente à emporter connu sous l'enseigne "Le Panier de la Marettte", pour lequel le Cédant est identifiée sous le numéro Siren 495098865 et immatriculé au RCS de Saint-Malo.

Exploité à Mégrit (22), 19, rue des Gragnitiers,

Moyennant le prix de quinze mille euros (15 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour 10 000 euros et au matériel et mobilier pour 5 000 euros.

Entrée en jouissance le 31 mars 2018.  
Les oppositions seront reçues, en la forme légal à Caulnes (22350), 14, rue de Dinan, en l'étude de Maître LHOMME, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour unique insertion  
Le Notaire.

7177606901 - VS

#### AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Avis est donné de la cession intervenue le 31 mars 2018 à Dinan par acte sous seing privé enregistré le 9 avril 2018 au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Brieuc, dossier 2018 17162, référence 2018 A 01605, entre :

Mme Emmanuelle LE BIHAN, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo (35) sous le numéro 453 335 846, demeurant 8, place du Marchix à Dinan (22100), cédante.

Et la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PHARMACIE GESNY ET MOISAN, au capital social de 190 000 euros dont le siège social est sis 8, place Duclos à Dinan (22100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo (35) sous le numéro 498 070 903, cessionnaire.

Portant sur le fonds de commerce de pharmacie exploité à Dinan (22100), sis 30, rue du Marchix, pour un prix total de 155 500 euros, lequel se décompose comme suit :

- 150 000 euros pour les éléments incorporels,  
- 5 500 euros pour les éléments corporels.

L'entrée en jouissance du cessionnaire a été fixée à la date du 1er avril 2018.

Les créanciers du cédant pourront faire opposition, le cas échéant, dans un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légales, auprès du cabinet d'avocat KERJEAN LE GOFF NADREAU sis 36/38, boulevard Villebois Mareuil à Saint-Malo (35400), chez lequel domicile a été élu.

7177607001 - VS

#### AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Avis est donné de la cession intervenue le 31 mars 2018 à Dinan par acte sous seing privé enregistré le 9 avril 2018 au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Brieuc, dossier 2018 17192, référence 2018 A 01607, entre :

Mme Stéphanie GESNY MAGNAN inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo (35) sous le numéro 421 687 484, demeurant 2, rue du Roquet à Dinan (22100), cédante  
Et la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PHARMACIE GESNY ET MOISAN, au capital social de 190 000 euros dont le siège social est sis 8, place Duclos à Dinan (22100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo (35) sous le numéro 498 070 903, cessionnaire.

Portant sur le fonds de commerce de pharmacie exploité à Dinan (22100), sis 17 et 19, place du Champs Clos, pour un prix total de 430 000 euros, lequel se décompose comme suit :

- 425 000 euros pour les éléments incorporels,  
- 5 000 euros pour les éléments corporels.

L'entrée en jouissance du cessionnaire a été fixée à la date du 1er avril 2018.

Les créanciers du cédant pourront faire opposition, le cas échéant, dans un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légales, auprès du cabinet d'avocat KERJEAN LE GOFF NADREAU sis 36/38, boulevard Villebois Mareuil à Saint-Malo (35400), chez lequel domicile a été élu.

7177606701 - VS

#### AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Avis est donné de la cession intervenue le 31 mars 2018 à Dinan par acte sous seing privé enregistré le 9 avril 2018 au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Brieuc, dossier 2018 17162, référence 2018 A 01602, entre :

L'entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée LELIEVRE BLANCHARD au capital social de 130 050 euros dont le siège social est sis 6, place du Marchix à Dinan (22100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo (35) sous le numéro 420 220 501, cédante.

Et la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PHARMACIE GESNY ET MOISAN, au capital social de 190 000 euros dont le siège social est sis 8, place Duclos à Dinan (22100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo (35) sous le numéro 498 070 903, cessionnaire.

Portant sur le fonds de commerce de pharmacie exploité à Dinan (22100), sis 6, place du Marchix, pour un prix total de 610 000 euros, lequel se décompose comme suit :

- 605 000 euros pour les éléments incorporels,  
- 5 000 euros pour les éléments corporels.

L'entrée en jouissance du cessionnaire a été fixée à la date du 1er avril 2018.

Les créanciers du cédant pourront faire opposition, le cas échéant, dans un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légales, auprès du cabinet d'avocat KERJEAN LE GOFF NADREAU sis 36/38, boulevard Villebois Mareuil à Saint-Malo (35400), chez lequel domicile a été élu.

### Tribunal de commerce de Saint-Brieuc

7177472701 - LB

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

Par Jugement du 4 avril 2018 le Tribunal de commerce de Saint-Brieuc a ordonné la modification du Plan de Redressement par voie de continuation arrêté par jugement du 18 janvier 2016 au profit de :

Mme DEJOIE Née BOULAIRE Marlyse  
RCS St-Brieuc 493 886 170  
Anciennement : 1, rue de la Croix aux Fèves, 22400 Lamballe.  
Actuellement : 38, rue du Val, 22400 Lamballe.

Le Greffier  
J. PATY



### Avis administratifs

7177594901 - AA

#### MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 3 DU PLU DE LANNION

Le public est informé que par arrêté n° 17/645, le président de Lannion-Trégor Communauté a prescrit la modification simplifiée n° 3 du PLU de Lannion.

Par délibération en date du 3 avril 2018, le Conseil Communautaire a précisé les modalités de mise à disposition.

Le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs et les éventuels avis des Personnes Publiques Associées ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront mis à disposition du public en mairie de Lannion pendant une durée d'un mois, du 27 avril 2018 au 28 mai 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier seront aussi consultables sur le site internet de la commune de Lannion et sur celui de Lannion-Trégor Communauté.

### Autres légales

7177660601 - DL

#### TESTAMENT OLOGRAPHE

Par testament olographe du 1er juin 2015, Mme Adda MENICONI, née à Nice, le 29 octobre 1920, demeurant à Plourhan (22410), 30, Le Carrefour, veuve de M. André Marcel Pierre Auguste Yves LE BRAS, décédée à Plourhan, le 24 décembre 2017, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Charles-Tanguy SIMON, suivant procès-verbal en date du 30 mars 2018, dont une copie authentique a été envoyée par lettre recommandée au TGI de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), le 10 avril 2018.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Charles-Tanguy SIMON, Notaire à Saint-Brieuc (22000), Notaire chargé du règlement de la succession.

## ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici